



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-82735>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **25-82735**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : EFS BRETAGNE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture et livraison de papier autocopiant de type carbonless

Description : La présente consultation a pour objet la fourniture de papier autocopiant de type carbonless (vierge) pour différents services de l'EFS Bretagne. La consultation donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 100 000€ HT (sur 4 ans, reconductions comprises).

Identifiant de la procédure : 453cd8c6-7858-4bd3-b458-e99da9fcab57

Identifiant interne : 2023EFSBRET822

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Procédure adaptée

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 30199100 Papier carbone, papier autocopiant, papier stencil et papier non carboné

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 12 rue de la Frébardière

Ville : Rennes

Code postal : 35000

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 66,566.28 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 100,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Local legal basis - Code de la commande publique

Local legal basis - Local legal basis

Local legal basis

Droit transnational applicable : Local legal basis

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture et livraison de papier autocopiant de type carbonless

Description : La présente consultation a pour objet la fourniture de papier autocopiant de type carbonless (vierge) pour différents services de l'EFS Bretagne. La consultation donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 100 000€ HT (sur 4 ans, reconductions comprises).

Identifiant interne : 2023EFSBRET822

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30199100 Papier carbone, papier autocopiant, papier stencil et papier non carboné

Options :

Description des options : Le marché prend effet à sa date de notification pour une durée de 12 mois reconductible tacitement 3 fois par période de 12 mois (soit 48 mois). Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 12 rue de la Frébardière

Ville : Rennes

Code postal : 35011

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 66,566.28 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 100,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Financement sur le budget propre de l'EFS. Les prix du marché public sont les prix, exprimés en euros HT et TTC, mentionnés dans l'annexe financière ; le Bordereau des Prix Unitaires. Le titulaire indique dans le BPU si un montant minimum de commandes est nécessaire pour ne pas appliquer de frais de port aux commandes. Si aucune indication n'est fournie par le titulaire, les livraisons sont réputées franco de port. Ils sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres, frappant obligatoirement les Fournitures, ainsi que les frais de formation initiale à l'utilisation des Fournitures, tous les frais de gestion ou afférents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, à l'assurance, au stockage, et au transport jusqu'aux lieux de livraison ainsi que toutes les autres dépenses nécessaires à l'exécution des prestations, les marges pour risque et les marges bénéficiaires du Titulaire. Les prix sont exprimés en euros hors taxe et tous frais compris. La TVA est appliquée au taux légal en vigueur le jour de la livraison. Les prix sont révisibles annuellement à la date anniversaire selon les modalités indiquées dans l'AE valant CCP (article 2.14.2). Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10% (que le titulaire soit une PME ou non). Le remboursement de l'avance s'opère par précompte sur les sommes dues ultérieurement au Titulaire en exécution du marché public conformément aux articles R. 2191-11, R.2191-12, R.2191-14 et R.2191-19 du code de la commande publique. Après exécution de chaque bon de commande, le Titulaire transmet à chaque RPA un exemplaire d'une facture indiquant, outre les mentions légales, les sommes auxquelles il prétend du fait de cette exécution et tous les éléments de détermination de ces sommes. Le paiement des factures intervient dans un délai maximum de 60 jours pour les ETS à compter de la date de réception de la facture. La date de réception des factures est constatée par l'Etablissement. Si la réception de la facture est antérieure à l'acceptation de la livraison des Fournitures, le point de départ du délai de paiement correspondant à la date d'admission de la livraison des Fournitures, constatée par le bordereau de livraison en l'absence de réserves émises sur ce bordereau. Si, à l'issue des opérations d'admission, les Fournitures ne sont pas admises ou si elles sont rejetées à la suite d'une non-conformité documentée constatée dans les conditions définies dans le

présent document, elles donnent lieu à un avoir. Le RPA se libère des sommes dues par virement administratif sur le compte du Titulaire. Le défaut de paiement dans le délai susmentionné donne droit au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant forfaitaire de 40 euros et fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du Titulaire. Ils courent à partir du jour suivant l'expiration du délai global jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement principal la plus récente avant le premier jour calendaire du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de huit points. Le Titulaire ne pourra, en aucun cas, se prévaloir d'un retard de paiement, pour suspendre ou interrompre l'exécution des prestations qui lui incombent en application du présent marché public.

5.1.7 Marché public stratégique

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques de l'UE

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère n°1 valeur technique : Qualité des échantillons fournis - 30 points

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère n°2 valeur technique : Qualité et pertinence des modalités de livraison (délai, SAV, etc.) et de sécurisation de l'approvisionnement : 20 points

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère environnemental

Description : Qualité des actions mises en oeuvre pour l'environnement dans le cadre de l'exécution des prestations (réduction impact carbone, politique d'achat des matières premières, etc.) : 10 points

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère Prix

Description : Prix unitaires analysés au regard du DQE : 40 points

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/08/2025 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics, Préfecture de Région Pays de la Loire

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

Informations relatives aux délais de recours : - Avant la signature du contrat, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L.

551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EFS BRETAGNE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : EFS BRETAGNE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de rennes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EFS BRETAGNE

Organisation qui traite les offres : EFS BRETAGNE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : EFS BRETAGNE

Numéro d'enregistrement : 42882285200045

Adresse postale : Rue Pierre-Jean Gineste

Ville : Rennes

Code postal : 35011

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Point de contact : Yvanna FAGNEN

Adresse électronique : yvanna.fagnen@efs.sante.fr

Téléphone : 0223464878

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics, Préfecture de Région Pays de la Loire

Numéro d'enregistrement : DIRRECTE PAYS DE LA LOIRE

Adresse postale : 6 Quai Ceineray BP 33515, F,

Ville : Nantes

Code postal : 44000

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr

Téléphone : 0240086433

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de rennes

Numéro d'enregistrement : 17350005900014

Adresse postale : 3 Contour de la Motte CS 44416

Ville : Rennes

Code postal : 35004

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Téléphone : 0223212828

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5e294e03-9c32-4c9e-b3c1-b230de9853f2 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/07/2025 à 07:04

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/07/2025